

**Zeitschrift:** Cadastre : revue spécialisée consacrée au cadastre suisse  
**Herausgeber:** Office fédéral de topographie swisstopo  
**Band:** - (2013)  
**Heft:** 12

**Artikel:** Réflexions d'un intermédiaire de la mensuration officielle  
**Autor:** Keller, Stefan  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-871595>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 03.05.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Réflexions d'un intermédiaire de la mensuration officielle

■ Cet article présente quelques réflexions personnelles d'un «intermédiaire» de la mensuration officielle (MO). Par intermédiaire, il faut comprendre «celui qui se situe au milieu». Dans le jargon économique, il s'agit d'un «agent de liaison entre deux partenaires, dans son propre intérêt». Cette dernière définition n'est certainement pas celle qui correspond aux intentions de l'auteur qui est géoinformaticien, professeur de haute école et, entre autres, membre de geosuisse. Il s'agit bien plus d'établir une liaison entre la MO et sa clientèle, entre les systèmes (INTERLIS) et de réfléchir à l'avenir de la MO.

## Incroyable, mais vrai

Il y a vingt ans – lors de l'introduction en 1993 du modèle de données de la MO – lors d'un symposium SIG, on a demandé au professeur EPFZ Alessandro Carosio combien de temps il faudrait encore pour que la MO soit disponible sur l'ensemble du territoire. Il estimait alors cette durée à quinze ans. Cela voulait donc dire 2007, et je pouvais à peine le croire! Et c'est aussi ce qu'affirmaient les coryphées des milieux des systèmes de géoinformation et de la théorie des erreurs. Selon l'article du numéro 11 de «cadastre» sur l'état de disponibilité des données numériques de la MO, seule la moitié de la couche d'information «Biens-fonds» est disponible dans le standard MO93. Et on y estime qu'il faudra trois ans pour obtenir une augmentation de dix pourcent de la surface disponible.

*Cela signifierait donc que nous devons attendre encore 15 ans pour voir la fin de la MO. Cette durée difficile à admettre devrait nous inciter à en chercher les causes et à définir des solutions. N'y a-t-il vraiment pas moyen de raccourcir ces délais ?*

## Les causes

Une des causes de ce retard peut se trouver dans le modèle de financement basé sur trois partenaires (Confédération, canton, commune) qui fait qu'il y a toujours quelque part un manque d'argent. Par exemple, le Parlement suisse a rejeté dans les années 90 le financement de la participation fédérale. Mais quand on veut, on trouve une solution. On avance alors l'argument de causalité: «celui qui engendre un changement doit en assumer les frais». Cela aussi ne fonctionne qu'à moitié. En effet, celui qui engendre une modification ne s'annonce pas, pour des motifs compréhensibles (en particulier pour ce qui concerne les couches «couverture du sol» et «objets divers»). En outre, les émoluments des modifications de limites de parcelles (y compris les servitudes) ont abouti, et aboutissent encore et toujours, principalement dans les caisses du registre foncier et non dans celles de la MO.

## Solutions possibles

Il faut bien constater que, jusqu'à présent, et malgré des réglementations payantes, la saisie des données a progressé beaucoup trop lentement. De quelles alternatives dispose «l'entreprise MO»? Par exemple diminuer les dépenses! Je pense ici en particulier à traiter prioritairement certaines couches d'information, comme les biens-fonds, la couverture du sol et les adresses de bâtiments. Les adresses de bâtiments, commercialement intéressantes (géocodage) pourraient être saisies dans un projet distinct dont la direction pourrait être confiée par exemple à un bureau privé sur la base d'un contrat de prestation. Et pour la couverture du sol, on pourrait se concentrer sur une demi-douzaine d'objets rendus vraiment nécessaires par certaines bases légales (registre foncier et cadastre des restrictions de droit public [cadastre RDPPF]). En tant que membre fondateur de Swiss OpenStreetMap Association, je suis certain que les données saisies par des bénévoles peuvent constituer des informations utiles, très actuelles et servant de remplacement à des informations juridiquement non contraignantes. Il faut encore vérifier que cela est bien le cas. Un autre principe éprouvé dit «réalise des services numériques, pas des pages web»<sup>1</sup>. Je pense ici à quelque chose qui ressemblerait à Cadastralinfo<sup>2</sup> avec les informations relatives aux biens-fonds, cependant comme simple service web (machine à machine) pour les développeurs de logiciels.

## Open Government Data

La fourniture gratuite et l'accès libre à des données provenant des autorités est inéluctable. Cela est perçu de plus en plus par les cantons qui en sont actuellement à régler le problème des émoluments. Le mouvement international tendant vers l'Open Government Data (OGD) – tout comme, d'ailleurs, également Google – ne doit pas être considéré comme une menace, mais comme une chance<sup>3</sup>. Les données de la MO appartiennent en définitive au domaine public. Le dicton qui dit que «Ce qui ne coûte rien ne vaut rien» me paraît être un alibi qui fait partie d'une stratégie de défense. Les cantons et les pays voisins qui ont introduit

<sup>1</sup> voir «Die zehn Entwurfsprinzipien für (Web-) Dienste ...»: [www.geowebforum.ch/thread.php?threadID=1146](http://www.geowebforum.ch/thread.php?threadID=1146)

<sup>2</sup> [www.cadastre.ch/info](http://www.cadastre.ch/info)

<sup>3</sup> Voir à ce sujet l'étude sur OGD de [opendata.ch](http://opendata.ch)

l'OGD en confirmant l'effet économiquement positif. Pour l'heure, les cantons sont occupés à régler l'échange réciproque des données. Comment cela peut-il fonctionner, quand l'un fournit ses données de la MO gratuitement et que l'autre les fait payer? Autre exemple: on argumente souvent que les utilisateurs professionnels auraient suffisamment de moyens pour acquérir des géodonnées. C'est possible. Mais d'un autre côté, les cantons s'efforcent de diminuer la charge fiscale des entreprises! Le comportement en matière de surfaces agricoles utiles pour les paiements directs est aussi contradictoire: si les agriculteurs sont dispensés du paiement pour la numérisation de leurs surfaces agricoles utiles, pourquoi les autres utilisateurs professionnels n'en profitent-ils pas aussi? Les statistiques des cantons qui délivrent gratuitement les données l'indiquent clairement: les géodonnées de base libres favorisent leur utilisation et, du coup, l'économie.

### Visions

Sur la base d'analyses de tendances, Jürg Kaufmann et Daniel Steudler ont rédigé en 1998 une «Vision d'un cadastre pour 2014», c'est à dire une description de ce que serait (alors) le système cadastral dans vingt ans. Actuellement, une nouvelle vision de la «mensuration officielle suisse en 2030» (Vision cadastre) est en travail. Un sujet actuel concerne par exemple la saisie de la troisième dimension. Il n'est pas contestable que certains utilisateurs disposeraient volontiers d'information 3D. Mais sont-ils prêts à payer pour ces informations supplémentaires? Autre sujet: les données image et les données LIDAR (terrestres)<sup>4</sup>. Ces données forment une montagne de mesures qui n'appartiennent pas au futur modèle de données de la MO. Je pense que les progrès de la technologie doivent être utilisés pour travailler (ici, mesurer) de manière plus efficace. J'y apporterai volontiers ma contribution. Ce qui ressort encore et toujours de ces visions est que nous devons tous évaluer dans quelle mesure il est possible de saisir numériquement les données de la MO dans un délai opportun et sur l'ensemble du territoire!

### La MO est un précurseur

C'est volontiers que j'aimerais souligner que la MO a atteint certains objectifs. Par l'introduction de la modélisation des données et par la publication des données avec le standard suisse INTERLIS, elle a posé des bases solides il y a 20 ans déjà. Cela dure aujourd'hui encore, sans égratignures (voir l'illustration). La mise en œuvre basée sur des modèles, utilisant des modèles de données minimaux, est encore valable pour l'avenir afin que des communautés d'information puissent se comprendre, comme par exemple dans le domaine du ca-



dastre RDPPF. Et bientôt les temps arriveront de pouvoir franchir une étape nouvelle vers une amélioration d'efficacité qui facilitera la conversion de modèles et de formats<sup>5</sup>. La MO met aussi à disposition de bons travaux préparatoires pour la modélisation de la représentation qui devient urgente pour le cadastre RDPPF et particulièrement pour l'aménagement du territoire.

### Chances de la MO 2014

La branche de la MO a travaillé ces derniers temps à améliorer son image: dans le projet de places de parc pour handicapés<sup>6</sup> que j'ai lancé en collaboration avec le bureau bitbee et la Société des ingénieurs géomètres IGS, la branche de la MO a pu montrer qu'elle est à même de saisir des géodonnées sur tout le territoire, avec une qualité homogène, de manière efficace et dans un délai adéquat. Cela présuppose que tous les bureaux de mensuration collaborent, au-delà du cadre des festivités du centenaire<sup>7</sup>. Par la suite, les portails web modernes CadastralWebMap et Cadastralinfo<sup>8</sup> ont été réalisés avec ici aussi la collaboration de tous. Il y a aussi le Geowebforum<sup>9</sup> avec sa newsletter hebdomadaire. Cette plateforme unique d'échange d'informations pourrait être encore mieux utilisée pour communiquer les manifestations et nouveautés. Mentionnons encore le Spirgartentreffen, créé il y a plus de 20 ans, au début de la réforme de la mensuration officielle, et qui est encore aujourd'hui la seule manifestation suisse qui traite des géo-normes. Le prochain Spirgartentreffen aura lieu à fin mars 2014, toujours à Zurich (avec l'aimable collaboration de la Direction fédérale des mensurations cadastrales). Enfin, au milieu de l'année prochaine aura lieu le grand événement de la branche SIG: GEOSummit 2014.

Je souhaite à la MO qu'elle sache utiliser les nombreuses visions et chances évoquées afin de s'adapter à l'évolution et de se positionner favorablement pour l'avenir!

Stefan Keller

Professeur de systèmes d'informations à la HSR Hochschule für Technik Rapperswil  
sfkeller@hsr.ch, @sfkeller

<sup>4</sup> LIDAR (acronyme pour Light detection and ranging), méthode semblable au radar pour la mesure de distances et de vitesses ainsi que pour la mesure à distance de paramètres atmosphériques. A la place d'onde radio utilisées pour le radar, on utilise des ondes laser.

<sup>5</sup> Voir à ce sujet les documents pour un développement futur d'INTERLIS du Spirgartentreffen 2013 sur [www.interlis.ch](http://www.interlis.ch)

<sup>6</sup> Voir [www.rollstuhlparkplatz.ch](http://www.rollstuhlparkplatz.ch) – [www.placehandicape.ch](http://www.placehandicape.ch) – [www.parcheggiadisabili.ch](http://www.parcheggiadisabili.ch)

<sup>7</sup> voir [www.cadastre.ch/2012](http://www.cadastre.ch/2012)

<sup>8</sup> voir [www.cadastre.ch/cadastralinfo](http://www.cadastre.ch/cadastralinfo)

<sup>9</sup> voir [www.geowebforum.ch](http://www.geowebforum.ch)